



Sommaire

2-3

Actualités :

- Les Ouvertures Dominicales du 06
- Les rendez-vous de la Côte d'Azur :
 - La Chambre de Commerce et d'Industrie de Nice Côte d'Azur,
 - L'Union pour les Entreprises 06
- Salon Meuble Maison Décoration de Nice 2010 : Tout l'Art du Design
- Sirius : conjoncture 2010

4

CNAEM :

- Le Rendez-vous Annuel de la CNAEM 29 mars 2010
- Projet de mise en place d'une filière de gestion des déchets dans le département 06

En bref

Partenaires

FNAEM

Fédération Française du Négocier de l'Ameublement et de l'Équipement de la Maison

59 rue Saint-Lazare
75009 PARIS
www.fnaem.fr

UPE06

Cap Var - Entrée C2
Avenue Guynemer
06700 ST-LAURENT-DU-VAR
www.upe06.com

Édito

Tenir et Réussir !



“

La 43^e édition de notre Salon meuble maison décoration ouvrira ses portes du 6 au 14 novembre prochain, riche en nouveautés, propositions, tendances et prises de position environnementales fortes.

Pour nos chers exposants, nous allons toujours plus loin dans l'exigence de confort et d'accueil afin de leur permettre d'offrir aux visiteurs leurs plus belles créations, grands classiques ou nouvelles collections. Nous allons entrer ensemble dans l'ère des nouveaux comportements vis-à-vis de l'environnement avec de nombreuses actions en faveur du Développement Durable, aidés par des partenaires institutionnels.

Nous vous communiquerons comme d'habitude le résultat de la conjoncture du Commerce de Détail du Meuble en 2010 réalisé par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Nice Côte d'Azur.

*Vous prendrez connaissance également des 3 candidats qui sont sur la liste UPE 06 pour l'élection à la Chambre de Commerce et d'Industrie Nice Côte d'Azur : **Votez pour que notre profession soit représentée !***

*Enfin, nous vous adressons un compte-rendu de notre dernière Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue en mars dernier et vous ferons part de l'avancement d'un beau projet évoqué dans notre précédente Lettres Infos : **la mise en place d'une filière de gestion de déchets dans les Alpes-Maritimes.***

*Restant à votre écoute,
Amitiés,*

”

Jacques KOTLER
Président

Prochaines ouvertures dominicales :

- 12 décembre 2010
- 19 décembre 2010


Les rendez-vous de la Côte d'Azur

CCI : la Chambre de Commerce et d'Industrie de Nice Côte d'Azur organise régulièrement des rendez-vous du commerce pour les professionnels.

Commerçants, développeurs, décideurs locaux, réservez votre agenda ! Un événement à ne pas manquer ! 5^{ème}

Forum du Commerce Azuréen : lundi 8 novembre 2010 de 9 h 00 à 16 h 30, CCINCA, 20 bd Carabacel, Nice.

Renseignements et inscriptions : CCINCA / Tél. 04 93 13 73 94

 Elections de la Chambre de Commerce et d'Industrie Nice Côte d'Azur – Votez pour que notre profession soit représentée !

3 Candidats : Cynthia GUITTARD, S.E. Meubles MOLINELLO - Jacques KOTLER, Urban Concept - Thierry TEBOUL, XXL, Interiora, Epoques & Traditions, Home Salon...

Voter, c'est donner du poids à votre entreprise. Vous élirez des chefs d'entreprise et des commerçants chargés de faire entendre votre voix pour proposer et défendre les grands projets d'aménagement du territoire azuréen et vous accompagner pour gagner des parts de marché, innover, exporter, doper votre efficacité commerciale, améliorer votre point de vente, vous former, anticiper le changement...

UPE 06 : Les Entrepreneariales 2010 jeudi 2 décembre

Pour sa 9^e édition, le salon des Services aux Dirigeants d'entreprises, entrepreneurs et commerçants azuréens se tiendra au Palais des Congrès de Nice le jeudi 2 décembre 2010.

Objectif : apporter en un même lieu et en une seule journée toute l'information nécessaire aux chefs d'entreprises.

Formule : 64 exposants, ateliers et tables rondes, conférences plénières, des rencontres professionnelles...

Thème : Entreprises et citoyenneté.

Plus d'infos :

Céline LAURENT - UPE06

Tél : 04 92 27 27 60 | Fax : 04 92 27 27 70

c.laurent@upe06.com | www.upe06.com

43^e Salon meuble maison décoration Tout l'Art du Design

Du 6 au 14 novembre 2010, le rendez-vous annuel prisé des amateurs de décoration, particuliers ou professionnels, se tiendra au Palais des Expositions de Nice. Le salon niçois se positionne depuis environ 3 ans comme tendanceur local voire national, avec une exigence chaque année plus forte. Unaniment reconnu et salué par la profession pour ses propositions novatrices et son engagement pour la qualité et le renouveau, il s'articule cette année autour des 2 grands axes liant Design et Art. Quelques nouveaux exposants : les Ateliers d'Art de France, Meubles Perrimond, Griffon, Création Desmarchelier, Inside Massimo Scappatura, Les Rustiques sur Mesure, Thalassor Riviera, Creazzi, Aquaverre, Euromed, Step Design, Crown Pavilions...



Espace Style - Art & Design en Mezzanine : quand Art & Design se rencontrent...

?tyle ● Art & Design

est un nouveau rendez-vous de l'Art et du Design qui se déroule durant le Salon Meuble Maison Décoration au Palais des Expositions à Nice et occupe la totalité des 700 m² en Mezzanine nord. Cet espace est une sélection de galeries qui accompagnent une nouvelle dynamique dans la thématique Art de la 2^e ville la plus touristique de France. La sélection de galeries, artistes et œuvres tiendra compte de la dimension Art & Design, pour être en parfaite résonance avec le salon. A l'intérieur de l'espace, sera proposée une exposition de jeunes artistes, Antoine Donzeaud, Benoit Mazzer et Shi he Gao, diplômés de l'École nationale supérieure d'art de Nice, en partenariat avec la Villa Arson. Jennyfer Freville et LN Boul, élèves diplômées de l'École Supérieure des Beaux Arts de Marseille présenteront également leur travail.

Une Ecole Supérieure d'Art Appliqués ORBICOM CONDE NICE est une école d'Arts Appliqués située à Villeneuve Loubet. Invitée en 2009 pour présenter

ses graines de Designers, elle revient cette année avec un projet plus ambitieux : scénographe 60 m² d'espace détente au cœur de l'espace Style Art&Design : Le Totem Végétal.

Un grand nom du Design invité d'honneur : ORA ITO.

En ouvrant ses portes et un espace totalement dédié de plus de 100 m² dans le grand Hall au jeune designer prodige, le salon fait la part belle à l'excellence et à l'exigence de proposition qui est aujourd'hui sa signature. Ainsi, les visiteurs pourront déambuler dans un espace monochrome constitué de réalisations du jeune prodige du Design-produit, mondialement connu et prisé par les plus grands noms de la mode, du mobilier ou des cosmétiques.

Très médiatiques, les créations d'ORA ITO rencontrent un succès populaire et commercial aussi inédit qu'inattendu dans l'histoire du design-produit.

Il signe aujourd'hui des collections pour le fleuron de l'industrie française (Sabena Technics, Steiner, Christofle, Forges de Laguiole, Guerlain, Maison Pucci).

Une rétrospective pour 2 Designers : PIERRE PAULIN et PASCAL MOURGUE

Egalement situé dans le grand Hall, un espace de 100 m² dédié à Pierre Paulin et Pascal Mourgue offre au public une rétrospective de leur travail et de leurs créations, multiprimées et mondialement connues.

Un Partenariat Durable

En 3 ans, la confiance du Conseil général des Alpes Maritimes a permis au Salon de proposer à ses visiteurs des thématiques liées aux enjeux du Développement Durable et de l'ameublement. Fort de ces succès, cette édition sera encore placée sous le signe de l'écologie et de la thématique environnementale avec, à nouveau, une exposition proposée par l'Institut Technologique FCBA : **Matières à Cultiver**.

Le retour florissant de la matière bois et autres fibres végétales dans l'industrie est la preuve d'un intérêt nouveau des professionnels pour ce matériau considéré depuis trop longtemps comme peu innovant contrairement à la métallurgie et à la plasturgie.

Face aux problèmes d'une sur-consommation polluante et mal contrôlée, les gouvernements encouragent de plus en plus le développement des matériaux à base de bois et autres fibres végétales, matières renouvelables, biodégradables et écologiques. Les techniques de transformation, les formes, les combinaisons et donc les applications de ces matériaux sont devenues aujourd'hui synonymes d'innovation.

Un Salon durable Des partenaires institutionnels

Grâce à l'accord cadre 2007/2010 Etat-Région-Ademe, le salon pose les jalons d'une manifestation éco responsable et signe dans le même temps la charte Eco Manifestation de Nice Côte d'Azur.

Fort de son engagement en faveur de l'environnement depuis 2008 et soutenu par l'accord cadre Etat-Région-Ademe, le Fond européen de développement régional (Feder) et Nice Côte d'Azur, le salon met en place de nombreuses actions liées à l'environnement.

- **Tri sélectif** lors des phases de montage/démontage et durant les 9 jours de la manifestation,
- **Communication sur les Eco gestes** à l'intérieur du salon,
- **6 conférences**,
- **Bilan carbone[®] et environnemental** de la manifestation (organisation, exposants, visiteurs)
- **Récupération des guides** du salon pour les recycler,
- **Espace restauration bio**, avec colonne de collecte de verre pour le recyclage (site pilote)
- **Ampoules basse consommation** en mezzanine et dans le Hall (en partenariat avec EDF),
- **Opération « échange d'ampoules »** en partenariat avec EDF
- **Extinction des appareils en veille** en dehors des horaires d'ouverture
- **Choix de fournisseurs** labélisés environnement,
- **Covoiturage Equipage 06** en partenariat avec le Conseil Général
- **Parc à vélo** de 80 places sur l'Esplanade face au Palais des Expositions,
- **Ticket de Tram Solo** offert pour le trajet retour (limite des stocks disponibles)
- **Kit Eco Visiteur** et Eco Exposant sur le site Internet du salon
- **Jardin d'enfants** avec jouets écologiques et animations des Ambassadeurs du Tri,

Ces actions sont les premières étapes d'un **changement de comportement** dans l'organisation de la manifestation.

Pour tous ces engagements, le salon meuble maison décoration est devenu le 2^e événement signataire de la charte « Eco Manifestation » de Nice Côte d'Azur.

Infos Pratiques : ouvert non stop de 10h à 19h, Espaces détente et restauration, jardin d'enfants gratuit pour les 3/10 ans.

mardi 9 : nocturne jusqu'à 22h

mercredi 10 : Femin'in – entrée gratuite pour les dames

Entrée : 6 €, 12 à 18 ans : 3 €, gratuit pour les moins de 12 ans
Vous trouverez toutes les informations sur notre site internet : www.salondumeuble-nice.fr
ou contacter Christiane Pétrilli
04 93 80 24 45 – sadeca@wanadoo.fr

SIRIUS : Conjoncture du Commerce de Détail de Meubles en 2009

Par Alain Cassini, conjoncturiste à la Chambre de Commerce et d'Industrie des Alpes Maritimes.

Rappel important : les magasins participants font partie d'un panel et nous envoient des données économiques chaque trimestre.

Bilan

Conjoncture du Commerce de Détail de Meubles au 2^{ème} trimestre 2010

- ➔ Un chiffre d'affaires supérieur à celui prévu par les professionnels,
- ➔ mais insuffisant pour compenser les retraits des ventes de 2009,
- ➔ l'emploi permanent restant inscrit en tendance bassière.
- ➔ Malgré une orientation positive de l'activité et des tendances favorables,
- ➔ le moral des chefs d'entreprise reste fortement morose.
- ➔ Face aux dégradations conjoncturelles, les commerces du meuble continuent d'offrir un comportement de paiement satisfaisant.

Si vous désirez être partenaire du panel CNAEM - SIRIUS-CCI,

vous pouvez contacter :

alain.cassini@cote-azur.cci.fr

ou démonstration sur ➔

<http://www.ccinice-cote-azur.com>

puis aller dans l'onglet :

Conjoncture (en haut à droite).

Après plusieurs trimestres d'évolutions négatives, le chiffre d'affaires du Meuble du 2^{ème} trimestre 2010 s'est inscrit en progression, supérieur de 5% à celui enregistré au 2^{ème} trimestre 2009.

En valeurs cumulées, les ventes du 1^{er} semestre 2010 sont comparables à celles réalisées pour la même période en 2009 (+0,5%), le secteur restant à ce moment de l'année dans une situation difficile encore affecté par les

mouvements de replis des dépenses. Une orientation globale de l'activité favorable dont le rythme de croissance reste encore trop faible pour empêcher l'érosion des effectifs sectoriels en repli de -2,5% à un an d'intervalle.

Selon les prévisions émises par les Professionnels, la seconde partie de l'année devrait toutefois bénéficier d'une activité plus soutenue que celle enregistrée un an auparavant.

Le bilan 2010 serait donc supérieur à celui de l'année précédente sans pour autant être satisfaisant au regard du faible niveau du référentiel de comparaison.

Les indicateurs de reprise étant plus tardifs à se manifester que dans d'autres branches professionnelles, le Moral des Affaires des commerçants du Meuble est nettement plus morose que celui de la moyenne des autres Chefs d'entreprise du Département.

Le rendez-vous annuel de la CNAEM : 29 mars 2010

Un organisme qui aide les entreprises :

Le CGA 06 (Centre de Gestion Agréé) permet aux entreprises locales, pour une cotisation annuelle de 220 euros TTC, de bénéficier :

- de formations courtes (juridiques, commerciales, de gestion, informatiques,...) pour le chef d'entreprise ou ses salariés,
- d'un dossier de gestion personnalisé et de comparaisons professionnelles,
- pour les entreprises soumises à l'IR (impôt sur le revenu), d'avantages fiscaux.

Plus d'infos : CGA06 | 22, avenue Georges Clémenceau | 06000 Nice | Tél. 04 93 16 19 72 mail@cga06.com - www.cga06.org

Conseil Administration FNAEM

Président :

M. Didier BAUMGARTEN (CDAEM Moselle)
Vice-Présidente pour le Collège des Chambres : Mme Anne-Marie BLEUZET (CRAEM Auvergne)
Vice-Président pour le Collège des Groupements : M. Michel RAPP (Mobilier Européen).

Administrateurs : Collège des Chambres

M. Jean JOLY (CRAEM Auvergne)
M. Patrick JAMET (CDAEM Isère)
M. Jacques KOTLER (CDAEM Alpes-Maritimes)
Mme Marie-Anne SIMON (CRAEM Bretagne)
M. Jean-Pierre TRICOIRE (CRAEM Provence)

Administrateurs : Collège des Groupements

M. Régis SCHULTZ (But)
M. Alain BOCCARA (CDM)
M. Thierry GUIBERT (Conforama)
M. Guy GAUTHIER (GRAM)
M. Jean-Louis BAILLOT (Ikea)
M. Christian CAROUGE (UCEM)



CHAMBRE DU NEGOCE DE L'AMEUBLEMENT ET DE L'EQUIPEMENT DE LA MAISON

La lettre d'information de la Chambre du Négoce de l'Ameublement et de l'Équipement de la Maison

Direction de la publication :

Jacques KOTLER

Directrice de la rédaction :

Christiane PETRILLI

CNAEM

30, rue Assalit - 06600 NICE
Tél. 04 93 80 24 45
Fax 04 93 80 51 99
contact@meublecotedazur.com
www.meublecotedazur.com

“ Présidée par Jacques KOTLER, l'Assemblée Générale Ordinaire de la Chambre du Négoce de l'Ameublement et de l'Équipement de la Maison s'est déroulée dans le Salon Charleston de l'Hôtel Casino Palais de la Méditerranée

Invités présents : M. Dominique ESTEVE, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie Nice Côte d'Azur, M. Didier BAUMGARTEN, Président de la FNAEM, M. Yvon GROSSO Président de l'UPE 06 et M. Fabien PAUL, Président du Tribunal de Commerce de Nice.

Michel BEDU Directeur Grands Comptes SIMMONS, partenaire de la FNAEM, avait également fait le déplacement pour intervenir sur le Marché de la Lingerie.

Messieurs Alain CASSINI et Julien PUEL de la Chambre de Commerce et d'Industrie Nice Côte d'Azur ont commenté respectivement le résultat du baromètre SIRIUS et les données clés du système commercial des Alpes-Maritimes,

Mme Peggy MISIRACA-TEYCHENE de la CCI Nice Côte d'Azur a abordé un sujet très important pour notre profession : la gestion des déchets d'emballage et le mobilier en fin de vie (appelé encombrant) dans les AM.

M. Bernard Chaix, Trésorier de la CNAEM a présenté son rapport annuel et le barème des cotisations pour l'exercice 2010 inchangé depuis 2007. ”

Projet de mise en place d'une filière de gestion des déchets dans le département 06

LA CNAEM CÔTE D'AZUR BOUGE POUR VOUS !

LES ENCOMBRANTS un problème économique et écologique

LANCLEMENT PROCHAIN DU PROJET :
« Etude sur la **gestion des déchets** dans le **Secteur de l'ameublement du 06** »

→ CONTEXTE 30 Kg de meubles/an/habitant 2011 : Responsabilité Élargie du Producteur	→ POURQUOI ? Préserver l'environnement Faire des économies Réduire les nuisances
→ COMMENT ? Année 1 : Enquête terrain / Création d'un guide / Elaboration d'un logiciel Année 2 : Mise en place de la filière de tri / Recyclage et traitement des encombrants liés à l'ameublement.	

“ Dans un souci d'informer et de soutenir ses adhérents face à cette problématique, la CNAEM Côte d'Azur 06, va faire réaliser une étude sur les déchets du secteur de l'ameublement. Au cours de cette opération, un état des lieux sur les pratiques et les quantités de déchets de l'ameublement sera effectué. Des outils d'aide gratuits et faciles d'utilisation seront établis afin d'accompagner les professionnels dans leur démarche. Notre dossier a reçu un avis favorable

pour l'obtention d'une subvention FREE Ademe/Région. Pour une bonne gestion des déchets tous les acteurs du secteur doivent travailler ensemble. Ainsi, cette action permettra de créer une gestion mutualisée des déchets. Les entreprises pourront acquérir des compétences respectueuses de l'environnement et des méthodologies adéquates pour une meilleure rentabilité financière, sociétale et environnementale de leur structure. ”